

# LES MÉTIERS

## DE L'EMPLOI À LA FORMATION



SERVICES AUX PARTICULIERS ET AUX COLLECTIVITÉS

**AGENTS DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ****QUELLE EST LA FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER EN RÉGION ?**Projet financé avec le concours de l'Union européenne  
avec le Fonds social européen.



## FILIÈRES DE FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER

**52 %**

des personnes exerçant ce métier ne sont diplômées d'aucune filière

**37 %**

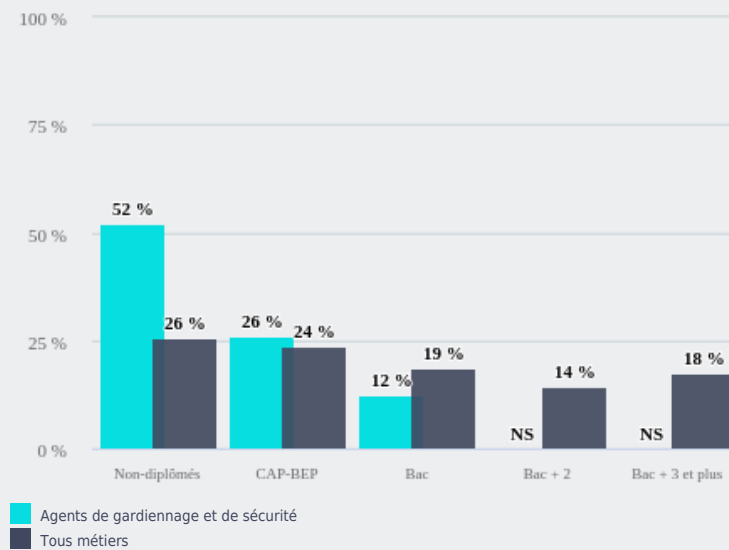
des personnes exerçant ce métier ont une formation professionnelle <sup>1</sup>  
(56 % tous métiers)



## NIVEAU DE FORMATION

**52 %**

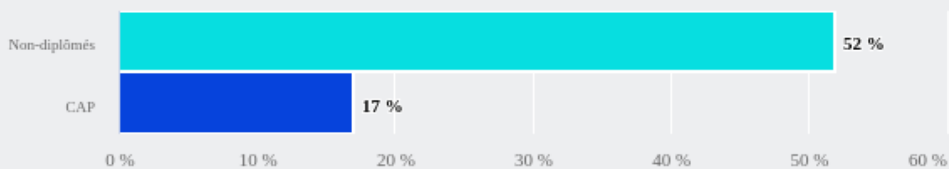
des personnes exerçant ce métier sont non-diplômées



## PRINCIPAUX TYPES DE CERTIFICATION

**52 %**

des personnes exerçant ce métier sont non-diplômées



Formation des personnes exerçant ce métier, ayant moins de 11 ans d'ancienneté sur le marché du travail



## FILIÈRE DE FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER AYANT MOINS DE 11 ANS D'ANCIENNETÉ

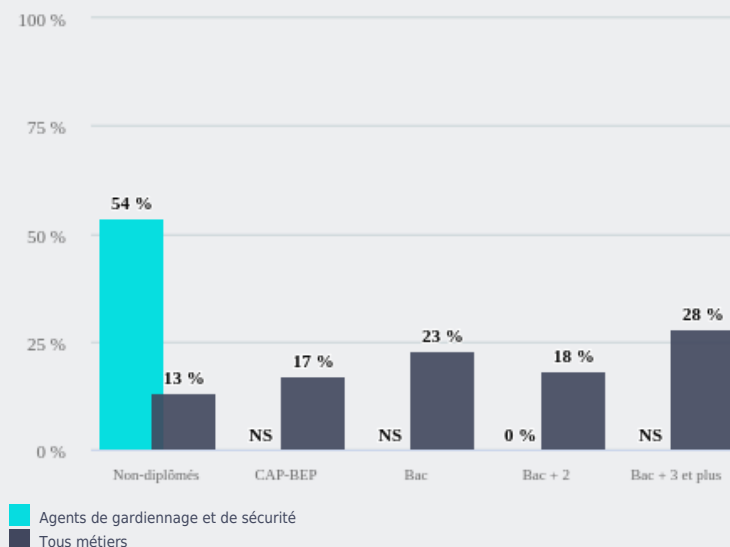
**54 %**

des personnes exerçant ce métier et ayant moins de 11 ans d'ancienneté ne sont diplômées d'aucune filière

## NIVEAU DE FORMATION DES PERSONNES EXERÇANT CE MÉTIER AYANT MOINS DE 11 ANS D'ANCIENNETÉ

**54 %**

des personnes exerçant ce métier et ayant moins de 11 ans d'ancienneté sont non-diplômés



Sources : Insee - Enquêtes emploi en continu - Traitement Carif-Oref Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Notes :

1 Toutes les certifications sont considérées comme professionnelles, hormis le certificat d'études primaires, le brevet des collèges, les bacs généraux et technologiques, le DEUG et la licence générale.